

	<p>Ligue Régionale Grand Est de Basketball Maison Régionale des Sports 13 Rue Jean Moulin – 54510 Tomblaine</p>
	<p>Comité Directeur Samedi 10 novembre 2018 A Tomblaine</p>
<p>PROCES-VERBAL</p>	

Présents : René KIRSCH, Thierry BILICHTIN, Patrick PIHET, Christian ROTH, Katia HENIQUI, Gérard BERGER, Eric BETTIOL, Laurent KULINICZ, Pauline MAISSIN, Lisa BURZESE, Marie PARAGEAUD, Jean-Marc GEOFFROY, Béatrice BETTIOL, Yann MONTAGNE, Geoffroy GABEL, Magali HUTH.

Excusés : Alain KLEIN, Michel KOZIK, Guillaume SCHEER, Gérard NAAS, Luc VALETTE, Christine HABART, Pierre WILT, Nadia AMGHAR, Pascal FAUX, Patricia PETER, Christophe BIETH.

Invités : Thierry PONS (DT), Laurent HANTZ (DTR), Julia MORABITO (CTO)

10h00 - Ouverture par le Président René KIRSCH

- **Approbation des PV de bureau de septembre et octobre**
- **Présentation du DTR Laurent HANTZ**
- **Accueil de Julia MORABITO CTO**
- **Point sur les licences :**
 - Etude du tableau de suivi des licences : seuls les comités 08 et 54 sont en augmentation.
 - Information sur l'association Siel Bleu : association dans le domaine du sport santé.
 - Affiliation des structures commerciales auprès de la FFBB possible à partir de maintenant à la suite des modifications des statuts de la Fédération, votées lors de l'Assemblée Générale d'Avignon.
 - Point sur le 3x3 dans les Comités : le CD 54 et le CD 68 sont les plus avancés et notamment ce dernier avec 4 à 5 équipes dans chaque catégorie. Des tournois sont prévus en 3x3 dans de nombreux endroits.
 - Le cahier des charges de l'Open est très compliqué. Il faut étudier la collaboration à mettre en place avec les comités si les tournois de Strasbourg et Nancy doivent perdurer.

- **Point sur les différents tournois à venir :**

- Camp interzone : U13 équipe commune avec l'île de France mais en U15 nous avons la chance d'avoir des équipes séparées. Nous montrerons donc plus de jeunes/au nombre de licenciés.
- Tournoi de février : formation arbitre à prévoir en même temps.
- TIC U13 de secteur : Alsace (date à définir) dans le Bas-Rhin ; Champagne-Ardenne du 2 au 5 janvier à Reims ; Lorraine 6 janvier à Mirecourt.
- TIC Zone U13 en Ile de France du 22 au 25 février 2019.
- TIZ U13 du 29 mai au 1 juin 2019 à Bourges
- TIS U14 du 15 mars au 17 mars 2019 à Reims
- TIS Zone U14 du 14 au 16 juin 2019 à Mulhouse
- TIL U15 du 20 au 22 avril 2019 à Vernon (27)
- U15 Finales Nationales du 28 mai au 1 juin 2019 à Lons-le-Saunier (39)

- **Tour d'horizon des commissions**

- a) **Présidence :**

- Prochaine réunion de la commission des Présidents le 2 mars.
- Basket en entreprise : place à réserver avant le 30 novembre. La ligue réservera une place en 5x5 et une en 3x3.
- Site internet : problème actuel. L'animation ne fonctionne pas. Les formations du CROS GE ont été annulées. Geoffroy propose de se rendre disponible pour former les salariés. Le process sera mis en place par le SG.
- Problème de nombre de candidats inscrits en Alsace en P2 et P3. Les tarifs ne sont pas suffisamment expliqués. Les programmes de formation doivent être revus. Discussion autour de l'hébergement. Problème de communication en amont. On constate une saturation chez les dirigeants par rapport aux obligations.
- Retour sur les Automnales. Problème avec les formations sur le week-end. Un autre format sera proposé par la FFBB.
- Gérard Berger provoque une réunion de l'IRFBB pour mettre à plat les différentes organisations.

- b) **Médicale :**

- Souhait de simplifier les procédures pour les dossiers arbitres et surclassement. Un tableau en ligne permet d'échanger les infos de façon plus simple et plus rapide.
- Pour répondre au souhait du Président Bernard DANNEL, le Médecin Régional souhaiterait proposer une réunion de la COMED Grand Est le 12 janvier. L'objectif est de définir les actions à venir. Il est actuellement en attente de réponses du Dr AFONSO de Reims. Le Dr SARBACHER de Strasbourg, le Pr ALIOT, les Dr LUTZ et WEIN seront présents. La présence des médecins suivant les pôles ainsi que les médecins agréés est souhaitée.
- Etude de la généralisation des tests prédictifs pour la prévention des blessures dans les pôles (notamment LCA).
- Travail sur la communication autour des commotions cérébrales.

c) Démarche citoyenne :

Le Président a cherché une personne pour gérer cette mission. Il propose Mme Anne Catherine KLEE CHEVALIER des Libellules de Strasbourg : Accord du Comité Directeur.

d) Finances :

- Nous avons enfin la balance du Cabinet Mazars. Le plan comptable se met en place et les saisies vont pouvoir démarrer. Les factures sont faites. La saisie sur le logiciel est en cours et nous devrions être à jour courant janvier.
- Pour la gestion des caisses de péréquation, Geoffroy donnera au trésorier le relevé des rencontres pour pouvoir faire le suivi des caisses de péréquation.
- Note de frais : Merci de regrouper les notes de frais.
- Indemnités : Toute indemnité fait l'objet d'une fiche de salaire et ne doit pas apparaître sur les fiches de frais.
- Prélèvement à la source : Réunion d'information du CROS GE : Thierry PONS, Eric BETTIOL et Gérard BERGER vont participer.
- Pour le paiement des arbitres, décision de payer une fois par mois au lieu d'une fois toutes les 6 semaines.

e) Discipline :

- A ce jour, huit (8) dossiers ont été enregistrés.
- La commission de secteur Alsace s'est réunie le 6 novembre pour statuer sur trois (3) dossiers. Les décisions sont en délibéré, le Vice-Président François MARTIN communiquera ses projets de décision au Président de la commission dans les meilleurs délais.
- La commission de secteur Lorraine se réunira pour la première fois le 21 novembre prochain. Claude GUERLAIN en est le Vice-Président. Afin de l'accompagner dans cette démarche, le Président de la commission présidera cette réunion afin de présenter les méthodes et l'aider dans le process opérationnel. Quatre (4) dossiers seront examinés à cette occasion, dont un avec instruction obligatoire. Les décisions seront connues fin du mois en principe.
- La situation du secteur Champagne-Ardenne est pour l'instant en l'état, non structurée puisque la personne pressentie pour la Vice-Présidence a fait savoir qu'elle déclinait ce poste. Une nouvelle nomination est impérative par conséquent, en espérant qu'aucun dossier nouveau ne soit transmis d'ici cette nouvelle nomination naturellement. Patrick PIHET se charge de trouver une autre personne.

Délégation Compétition : Michel KOZIK

a) CRO par Geoffroy GABEL :

- Stage potentiel Difficultés de mise en place. Grosse concentration de matchs en Lorraine sur les mêmes horaires.
- Stage territorial -> Difficulté à trouver des candidats particulièrement en Lorraine.
- Formation OTM en cours

- Désignation et couverture des matchs : 20 % de rencontres non couvertes en Lorraine. Plan d'action pour aider les départements et un travail en commun sur la désignation des matchs en lever de rideau. Réflexion autour de la mise en place de camps.
- Les premiers rappels pour erreurs administratives avant sanctions financières ont été effectués.
- Lors de la réunion de bureau du 21/09/2018, en raison de récriminations sur l'OTM que le club visiteur doit fournir sur les rencontres à l'extérieur, il a été décidé d'enlever cette obligation et de modifier l'article 40 comme suit.

ARTICLE 40 - Officiels de la Table de Marque

Il n'y a pas de désignation d'officiels de la table de marque sur les rencontres de la Ligue Grand Est sauf demande d'un club et d'OTM disponible.

Pour toutes les rencontres des championnats seniors (masculin et/ou féminin) la table de marque doit être tenue par des Officiels ayant suivi et réussi, au minimum, la formation e-Learning « OTM CLUB ».

Pour les rencontres du championnat Pré-Nationale Masculin et Féminin, il est préconisé que la table de marque soit tenue par des OTM ayant suivi la formation e-Learning « OTM RÉGION » et ayant été validés par la CRO sur au moins DEUX postes.

Dans ce cas, pour être comptabilisé dans la charte, l'OTM région devra être saisi sur la rencontre par le répartiteur OTM de secteur. Dans tous les cas, la seule obligation de niveau en championnat sénior régional est « OTM Club ».

Critères retenus : Lors d'une rencontre l'association sportive recevante devra présenter 2 OTM :

1 officiel qui occupera la fonction de marqueur ;

1 officiel qui occupera la fonction de chronométreur ou de chronométreur des tirs ;

L'association sportive visiteuse pourra quant à elle présenter 1 officiel qui occupera soit la fonction de chronométreur soit celle de chronométreur des tirs ; Si l'équipe visiteuse ne pouvait présenter d'officiel, il est demandé qu'elle prévienne dans les meilleurs délais l'équipe recevante, qui devra prendre ses dispositions pour fournir l'OTM supplémentaire. S'il y a absence d'un de leurs OTM, l'association sportive pourra faire appel à un OTM licencié dans une autre association, l'OTM devra avoir suivi et réussi la formation e-Learning « OTM CLUB ».

En cas de non-respect des critères ci-avant détaillés, une pénalité financière sera appliquée (voir barème financier).

Néanmoins, il a été omis que cette obligation était reprise dans l'article 14 du Règlement Sportif Jeunes

ARTICLE 14 - DESIGNATIONS

Les arbitres seront désignés par la C.R.O. par délégation du Bureau.

Les noms des arbitres, des assistants de la table de marque et du délégué de club, ainsi que leur numéro de licence et leur association d'appartenance, doivent figurer au verso de la feuille e-Marque sous la responsabilité de l'arbitre.

Chaque équipe devra être accompagnée obligatoirement d'un(e) licencié (e) qui remplira les fonctions d'officiel de la table de marque (sous peine de pénalité financière).

Lors d'un arrêt de jeu sifflé par l'arbitre sauf en cas de faute, demande de remplacement ou temps mort, la remise en jeu en zone arrière sera effectuée immédiatement sans que l'arbitre ne touche le ballon, uniquement en catégorie U13 et U15.

Par souci de cohérence, puisque cette décision a été prise car cette obligation est contraire à la charte d'arbitrage et impose une contrainte forte dans les championnats des secteurs Lorrains et Champardennais en raison de l'étendue du territoire, il faut donc supprimer le paragraphe encadré en bleu. Il pourrait être remplacé par la phrase suivante, qui répond à une question régulièrement posée :

Il n'y a pas de niveau de formation minimum requis pour faire la table de marque dans le championnat régionale jeunes.

Validation du Comité Directeur.

b) Sportive jeunes (Alain KLEIN) :

- Pour la Commission Jeunes pas de point à soulever à part faire les rappels suivants :
 - C'est la ligne des pointillés qui est utilisée pour les tirs à trois points jusqu'en minimex région et la ligne pleine au-delà (seule exception les minimex élites en Championnat de France qui utilisent la ligne pleine).
 - Rendre attentif les clubs qui ne font pas de surclassement régional pour évoluer en Championnat territorial.
- La Commission Sportive Jeune se réunira prochainement pour :
 - Étudier l'harmonisation des temps de jeu des différents secteurs.
 - Étudier et faire une proposition de championnat du Grand Est 2019/2020.
 - Nommer des responsables pour les secteurs jeunes Lorraine et Champagne-Ardenne.

c) Sportive seniors/U20 (Laurent KULINICZ) :

- 80 courriers pour les fautes techniques et 560 dérogations traitées, 750 rencontres jouées sur les 3 500 prévues. Pour le 17 novembre, les décisions se prendront au cas par cas. Pas de consigne de report pour l'instant. La position sera revue en fonction de l'évolution de la situation.

d) Développement du basket Féminin :

- Intervention sur la JAPS. Des Photos féminines vont être publiées sur la page FB. Marie PARAGEAUD demande à recevoir des infos pour pouvoir les diffuser. Réflexion sur les temps de jeu notamment en U9 et U11 et à la mixité qui ne permet pas aux filles d'avoir un temps de jeu correct. Difficile de mettre du 3x3 en place chez les U9 féminines. Une vidéo va être réalisée sur le basket féminin en Grand Est des plus jeunes jusqu'aux vétérans. Les vidéos sont à envoyer à Marie.

Délégation Formation / club 3.0 : Patrick PIHET

- a) **Vivre ensemble** : Mise en place en cours
- b) **3x3** : Les membres de la commission ont été contactés pour mettre en place la 1^{ère} réunion.
- c) **IRFBB** : Voir dans les différentes commissions. Les sujets ont été traités au fur et à mesure.

Délégation Administration / Technique : Thierry BILICHTIN

- a) **Juridique** : La vérification des textes s'effectue au fur et à mesure. La modification des contrats de travail des salariés est en cours.
- b) **Technique** :
 - Victoria MARTINS et Simona SOOSOVA sont convoquées sur le **Tournoi des Demoiselles du 13 au 17/12.**
 - OTT Lucie est convoquée au **Camp National FEMININ du 12 au 17/12.**

Divers :

Question de Gérard Berger : harmonisation des tarifs des fautes techniques est à prévoir pour la saison prochaine.

Lieu de l'AG en champagne. Patrick PIHET est chargé du dossier.

L'ensemble des points étant étudié, la séance est close à 13h00.

René KIRSCH
Président
Ligue Grand Est de Basketball



Thierry BILICHTIN
Secrétaire Général
Ligue Grand Est de Basketball

